

Section I. Identification et utilisation du produit

HMIS (HFRP)

Dangers pour la santé 2

Risques d'incendie 1

Réactivité 0

Protection personnelle b

Nom commun / commercial	TIGER Nettoyant Fours Aerosol	TMD	CLASSE 2.2, (8)
SIMDUT	A, D1A, D2A, D2B, E	NIP	UN 1950 AÉROSOLS, non inflammables contenant des matières de la classe 8 GE II
Code	1015	GE	II
Utilisation	Autre industrie non spécifiée: Nettoyant pour les fours.		

Section II. Ingrédients dangereux

Nom	# Cas	% en poids	LMP/LEP	CL50/DL50
Butoxy-2 éthanol	111-76-2	3-7	ACGIH TLV TWA: 20 ppm EU OEL Peau VME: 25 ppm	ORALE (DL50): Aiguë: 530 - 2616 mg/kg [Rat].
Ether monobutylique du diéthylène glycol	112-34-5	1-5	TWA (8 hours): 100 ppm.	ORALE (DL50): Aiguë: 6560 mg/kg [Rat].
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	1-5	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup> H3 <sup>n</sup>	CUTANÉE (DL50): Aiguë: 1350 mg/kg [Lapin].
Isobutane	75-28-5	5-10	ACGIH TLV TWA: 1000 ppm	VAPEUR (CL50): Aiguë: 142500 ppm (4h) [Rat]

Section III. Premiers soins

<b>Contact oculaire</b>	Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. On peut utiliser de l'eau FROIDE. En cas d'irritation, consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. On peut utiliser de l'eau FROIDE. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Inhalation</b>	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	Puisque le produit est un aerosol et qu'il est plus probable qu'il soit inhalé qu'ingéré, prière de regarder d'abord les mesures préventives en cas d'inhalation.

Section IV. Données physiques

État physique et apparence	Aerosol	Couleur	Beige.
pH (sol.1%/eau)	Non déterminé	Odeur	Légère.
pH (concentré)	13-14	Volatilité	Non déterminé
Point d'ébullition	La valeur la plus basse connue est 100°C.	Densité de vapeur	Non disponible.
Gravité spécifique	Liquide.1.02 à 1.06 (Eau = 1)	Pression de vapeur	35 - 45 PSIG @ 20 C
Solubilité	Soluble dans l'eau .		

Section V. Risques d'incendie et d'explosion

Le produit est	Ininflammable (selon le règlement canadien sur les aérosols).
Température d'auto-ignition	204-245°C
Point d'éclair	La valeur la plus basse est 60°C (140°F) pour l'éther monobutylique de l'éthylène glycol.
Produits de dégradation	Fumées et vapeurs d'hydrocarbure. monoxyde de carbone lorsque la combustion est incomplète.
Mode d'extinction	Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.

Section VI. Données sur la réactivité

Stabilité	Le produit est stable.
Produits de décomp.	Non applicable
Réactivité	Réactif avec agents oxydants forts.

## Section VII. Propriétés toxicologiques

**Voies d'absorption** Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

**Toxicité pour les animaux** Voir section II

**Effets aigus** Provoque des brûlures aux yeux et à la peau. L'inhalation du brouillard est corrosif pour les voies respiratoires, caractérisée par une toux, la suffocation, ou de la difficulté à respirer. L'hydroxyde de sodium est corrosif. Le 2-butoxyéthanol est nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Le 2-butoxyéthanol est absorbé directement à travers la peau et a des effets nocifs sur le sang. Irritant pour les yeux et la peau. Isobutane (propulseur) est un asphyxiant.

**Effets chroniques** EFFETS CANCÉROGÈNES: aucun ingrédient du produit est classé cancérigène par le CIRC, le NTP et l'OSHA. EFFETS MUTAGÈNES: Classé Aucune. pour l'humain [Butoxyéthanol-2]. EFFETS TÉRATOGENES: Classé Aucune. pour l'humain [Butoxyéthanol-2]. Une exposition répétée ou prolongée à la substance (Butoxy-2 éthanol) peut entraîner des troubles au foie et sanguins d'après des études effectuées sur des animaux.

---

## Section VIII. Mesures préventives

**Élimination des résidus** Recyclez, si possible. Consulter les autorités locales ou régionales.

**Entreposage** Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé, à l'écart de produits incompatibles et de sources d'incendie.

**Précautions** Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les gaz/ fumées/vapeurs/aérosols. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

**Déversement ou fuite** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'ignition. Absorber avec une matière inerte et placer dans un contenant d'élimination des déchets approprié.

---

## Section IX. Équipement de protection personnel

**Gants** Gants en caoutchouc butyl ou Viton.

**Respiratoire** Si le produit est utilisé à l'intérieur sur une base continue, un masque à cartouche (NIOSH/MSHATC 23C ou l'équivalent) est recommandé. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Yeux** Lunettes de sécurité.

**Autres** Lunettes de sécurité, gants, vêtement de protection complet et bottes sont recommandés lors de la manipulation de grandes quantités en vrac, de feu ou de déversements.

**Contrôles d'ingénierie** Une ventilation adéquate est normalement requise lorsqu'on manipule ou utilise ce produit.

---

## Section X. Préparation et autres renseignements

Validé par le service des affaires réglementaires le 19 avril 2016

### URGENCE: CANUTEC 613-996-6666

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

---

## Annexe A. Légende

**HMIS** Système d'Identification sur les matières dangereuses

**SIMDUT** Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

**TMD** Transport des Matières Dangereuses

**NIP** Numéro d'Identification du Produit

**GE** Groupe d'Emballage

---